

« La gloire des arts ». Le Chapitre CXXI de l'Essai sur les mœurs de Voltaire

Olga PENKE

Dans notre communication, nous aimerions éclairer quelques questions relatives à un domaine de la réflexion de Voltaire historiographe : celui de l'historien des arts. Au centre de notre analyse, nous mettrons le Chapitre CXXI intitulé « Usages des XV^e et XVI^e siècles, et de l'état des beaux-arts » de l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire¹. Un des intérêts du sujet réside dans le fait que Voltaire historien s'intéresse toujours à cette question qu'il essaie ici d'incorporer dans une histoire générale de manière organique aux autres thèmes plus traditionnels. Cette analyse nous permettra ainsi de montrer un aspect intéressant des transformations du genre historique dans l'œuvre de Voltaire.

Ce chapitre se distingue de tous les autres par le double titre que Voltaire utilise à partir de 1755². Cet assemblage définira l'ensemble du texte dont plusieurs éléments appartiennent à la base de sa conception historique, tandis que d'autres n'y entreront qu'au fur et à mesure comme les remaniements multiples en témoignent³.

Depuis son premier ouvrage historique, l'*Histoire de Charles XII*, publiée en 1731, Voltaire se veut historien de l'histoire moderne, ce qui commence pour lui « vers la fin du XV^e siècle »⁴. Une autre caractéristique, présente déjà dans cette histoire, est le souci de l'auteur de peindre les mœurs et les usages. Cependant, dans ce premier ouvrage historique, leurs représentations se trouvent soumises à d'autres projets. Voltaire montre ici le rôle fondamental qu'un « grand homme » peut jouer pour contribuer à la grandeur ou à la décadence de sa nation. Dès le projet initial du *Siècle de Louis XIV*, l'intérêt à l'égard des arts deviendra évident : il consacre des chapitres entiers aux sciences, aux beaux-arts ; il complète cet ouvrage par un catalogue des écrivains et artistes célèbres et même par un chapitre qu'il consacre

¹ VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*, édité par POMEAU, René, Paris, Garnier Frères, 1963, II, p. 168. (Désormais : *ESM*)

² Le chapitre porte le titre « Usages des XV^e et XVI^e siècles » dans l'*Essai sur l'histoire universelle, contenant les temps depuis Charles VII roi de France jusqu'à l'empereur Charlequin*, Leipzig et Dresde, chez George Conrad Walthers, 1754, t. III. Dans un exemplaire de cette édition, Voltaire corrige le titre : « Des usages des XV^e et XVI^e siècles et de la culture des arts ». L'édition de Cramer intitulée *Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours* (formant les tomes XI-XIV de la Collection complète des œuvres de Mr. De Voltaire, Genève, 1756) porte déjà le titre définitif. Voir : *ESM*, I, p. lxxix-lxxi et II, p. 962 (introduction et notes de R. Pomeau).

³ « Au temps où il commença ce qui deviendra l'*Essai sur les mœurs* (1742-1744) ». POMEAU, René, *Voltaire en son temps. « Écraser l'infâme »*, 1759-1770, Paris-Oxford, Fayard-Voltaire Foundation, 1995, II, p. 233.

⁴ « Remarques sur l'histoire », in VOLTAIRE, *Œuvres historiques*, édité par René POMEAU, Paris, Gallimard, 1957, p. 44. (Désormais : VOLTAIRE, *Œ. h.*)

aux beaux-arts en Europe⁵. Il a dû écrire dans cette époque le « Chapitre des arts », une sorte d'histoire de l'art européen, chapitre qu'il ne reprendra pas dans l'*Essai sur les mœurs*, mais dont il utilisera des morceaux dans les différents chapitres. L'auteur range, parmi les arts, ceux qui sont « utiles » ou « nécessaires » et ceux qui sont « aimables » ou « agréables »⁶.

Représenter les mœurs, les usages et les arts transformera de manière fondamentale l'idée directrice que Voltaire suit dès qu'il se décide à peindre l'histoire des hommes. René Pomeau remarque très justement : « Sa philosophie de l'histoire portait Voltaire à embrasser l'histoire universelle⁷ » et fait remonter ce changement aux années 38-39. Pour réaliser la cohérence d'une histoire générale, à l'intérieur de laquelle l'histoire de la France reste pourtant bien représentée à l'époque moderne⁸, Voltaire remanie plusieurs passages et établit un système de renvois entre *Le Siècle de Louis XIV* (et sa suite : le *Précis du Siècle de Louis XV*) et son *Essai sur les mœurs*⁹. C'est grâce à ces deux ouvrages que son histoire générale peut rejoindre l'époque contemporaine.

L'histoire générale sera concentrée, à l'époque moderne, aux usages et aux mœurs, ainsi qu'à la vie des hommes. L'auteur cherche à souligner les changements fondamentaux qui ont lieu surtout dans les domaines des usages et des arts : « savoir comment les arts, les manufactures se sont établis ; [suivre] leur passage et leur retour d'un pays dans un autre. Les changements dans les mœurs et dans les lois seront enfin son grand objet¹⁰ ». Ses textes théoriques témoignent du fait que l'auteur développe très consciemment sa méthode.

Dans l'histoire générale, il essaie de dégager le ressort de ces changements. En dehors de la religion, il cherchera une autre cause agissante qui contribue à la « perfection » dans les arts. L'introduction du *Siècle de Louis XIV* distingue déjà selon ce critère quatre grands âges de l'histoire de l'humanité : deux dans l'Antiquité et deux dans l'époque moderne. Il entreprend la représentation de ces deux derniers : la France dans *Le Siècle de Louis XIV* et l'Italie de la Renaissance

⁵ Chapitre ajouté en 1756. Il parle du catalogue comme d'une « espèce de dictionnaire ». (VOLTAIRE, *Œ. h.*, p. 1722, 1729.)

⁶ *Le Siècle de Louis XIV*, in VOLTAIRE, *Œ. h.*, p. 618 et *ESM*, II, p. 818. (« Le Chapitre des arts »).

⁷ POMEAU, *Voltaire en son temps*, I, p. 400.

⁸ « ...on s'y attachait plus à peindre les événements principaux qu'à détailler les petits. C'était plutôt l'histoire de l'esprit et des mœurs que des récits de batailles. Aussi il ne faut pas s'étonner si cette dernière partie de l'ouvrage et surtout le second volume, est conforme au reste de cette histoire universelle. » (« Avertissement », VOLTAIRE, *Œ. h.*, p. 615.) Dans l'édition de 1756 citée plus haut *Le Siècle* est publié comme une suite de l'*ESM*, même la numérotation des chapitres est continue. Notons la pensée de Voltaire selon laquelle on pourrait appeler le XVII^e siècle « le siècle des Anglais, aussi bien que celui de Louis XIV » (*Le Siècle de Louis XIV*, *Ibid.*, p. 998.)

⁹ Il se réfère en note au *Siècle de Louis XIV* dans l'*ESM* (ainsi : II, p. 617). Les renvois sont plus fréquents dans *Le Siècle de Louis XIV* où Voltaire se réfère à l'*ESM* (ainsi : VOLTAIRE, *Œ. h.*, p. 676.). Le système de renvois (élargi aussi à ses autres ouvrages historiques) évoque la méthode de rédaction des dictionnaires et contribue à assurer une universalité virtuelle à l'histoire que le lecteur peut découvrir par des entrées différentes.

¹⁰ « Nouvelles considérations sur l'histoire », in VOLTAIRE, *Œ. h.*, p. 48.

dans le Chapitre CXXI de l'*Essai sur les mœurs*. Pour mieux faire ressortir les particularités de l'époque moderne, les deux périodes de la « gloire des arts » de l'Antiquité lui servent comme points de référence.

Voltaire établit une comparaison entre ces époques. Mais nous devons aussi accorder une attention au fait qu'il voit une sorte de retour dans les deux périodes modernes et qu'il utilise le terme de « rouille »¹¹ pour les époques intermédiaires, comme s'il existait un bonheur pur et parfait. Pourtant cette conception n'évoque pas l'âge d'or, étant l'époque moderne la plus parfaite selon l'auteur, nous y voyons plutôt l'historien adepte de la théorie cyclique. Elle caractérise aussi bien l'histoire de l'humanité que celle d'une seule nation : « Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines, et se rétablit toujours ». C'est la phrase qui termine l'*Essai sur les mœurs* à partir de 1761 (II, 812). En dehors d'un certain optimisme historique, nous y voyons également la peur de Voltaire devant la décadence inévitable qui devrait suivre les grands âges : il veut comprendre les causes de la grandeur et découvrir les moyens pour éviter la chute.

Revenons au double titre qui assure une place exceptionnelle au Chapitre CXXI de l'*Essai sur les mœurs*. Voltaire divise en deux parties quasi égales le chapitre introduisant la seconde partie par une phrase qui résume les précédents (« usages ») et désigne la suite (« état des beaux-arts ») :

Ce qui est bien plus digne de l'attention de la postérité, ce qui doit l'emporter sur toutes ces coutumes introduites par le caprice, sur toutes ces lois abolies par le temps, sur les querelles des rois qui passent avec eux, c'est la gloire des arts, qui ne passera jamais (II, 168).

Il établit une distinction subtile dans son livre qui traite de l'histoire générale au profit des arts. L'auteur suggère que les faits du passé peuvent être reconsidérés selon trois niveaux : les détails de l'histoire des événements en assurent le premier dont les rapports peuvent seuls intéresser le lecteur « sage »¹², le deuxième niveau est celui des usages, des curiosités car ils sont passagers et, finalement, le troisième est celui qui comporte une valeur éternelle pour la postérité. Cette gratification ne se traduit pas toujours dans les proportions, mais elle prédomine dans les jugements.

Si nous envisageons attentivement la méthode de Voltaire, force est de remarquer qu'elle comporte des traits semblables et différents pour représenter les deux sujets. Dans le processus des événements, les représentations de ces deux sujets signifient une pause du point de vue de la narration des événements historiques : « Je m'arrête à cette célèbre époque pour considérer les usages, les lois, la religion, les mœurs, qui régnaient alors » (I, 337) – écrit-il au début d'un chapitre

¹¹ « Un bonheur si long ne suffit pas pourtant pour rendre aux hommes la politesse et les arts. La rouille de la barbarie était trop forte, et les âges suivants l'épaissirent encore ». «...on commençait en Italie, malgré tant de dissensions, à sortir de cette grossièreté dont la rouille avait couvert l'Europe depuis la chute de l'empire romain ». *ESM*, I, p. 336 et 757. (C'est nous qui soulignons.)

¹² Ceux qui veulent lire l'histoire « en philosophe » (*ESM*, I, p. 3 et II, p. 800).

où il présente ses réflexions sur une époque de façon plus générale. Les deux sujets sont en même temps en rapport avec sa méthode visant à réaliser une « histoire générale » à partir d'un amas de faits. Il compare son processus à celui que le peintre utilise pour réaliser ses toiles : « Il y en a [des ...] tableaux des grands événements du temps. Les principaux personnages sont sur le devant de la toile ; la foule est dans l'enfoncement. Malheur aux détails : la postérité les néglige tous¹³ ». Voltaire arrête la narration des événements pour permettre aux lecteurs de pénétrer profondément dans le passé, pour obtenir une perspective qui lui rende possible la formation d'une vision individuelle sur les faits racontés. Le souci de Voltaire pour intéresser le lecteur des époques suivantes est nettement visible.

Nous croyons aussi qu'il faut accorder une attention particulière au fait qu'en dehors du chapitre qui est au centre de notre analyse, il n'y en a qu'un seul, le Chapitre LXXXII, où Voltaire précise dans le titre qu'il a l'intention de traiter de la question des arts : « Sciences et beaux-arts aux XIII^e et XIV^e siècles » (I, 762-775). Ce chapitre, tout comme la deuxième partie du chapitre CXXI, est consacré en majorité à l'Italie. Quelques parties du texte des deux chapitres peuvent être identifiées avec le « Chapitre des arts », texte « préparant » l'*Essai sur les mœurs*¹⁴. Voltaire met l'accent sur le rapport nécessaire des deux domaines, et cette pensée peut être une des raisons qui le pousse à remanier entièrement ce texte qu'il a écrit auparavant ou à l'intégrer sous la forme de petits passages dans l'ensemble de l'œuvre. Dans le Chapitre LXXXII il met en relief, par une série de questions, la pensée que « [t]out homme est formé par son siècle ». Il souligne par des questions l'interdépendance des deux domaines :

Quel plus grand fruit pouvons-nous retirer de toutes les vicissitudes recueillies dans cet *Essai sur les mœurs* que de nous convaincre que toute nation a toujours été malheureuse jusqu'à ce que les lois et le pouvoir législatif aient été établis sans contradiction ? (I, 774)

La vision générale de ces siècles que Voltaire suggère à son lecteur est le chaos politique où les génies apparaissent déjà mais sans pouvoir percer : « Mais quoique au XIII^e et au XIV^e siècle quelques Italiens commençassent à sortir des ténèbres, toute la populace y était toujours plongée » (I, 770).

La cohérence de la conception de Voltaire concernant le système politique propice au progrès nous apparaît clairement si nous analysons les parallélismes des pensées citées du Chapitre LXXXII et de la première partie du Chapitre CXXI qui commence ainsi : « On voit qu'en Europe il n'y avait guère de souverains absolus » (II, 163).

¹³ « Lettre à M. l'abbé Dubos », in VOLTAIRE, *Œ. h.*, p. 605.

¹⁴ Publié par René Pomeau dans le second volume de l'*ESM*, II, p. 818-856, qui prend comme point de départ l'édition de Fernand Caussy, mais qui le corrige d'après le manuscrit (*Œuvres inédites* de VOLTAIRE, publiées par Fernand CAUSSY, Paris, 1914, I, Notice : p. 17-34, le Chapitre des arts : p. 35-98). Voir à ce sujet l'introduction de Pomeau qui raconte l'histoire du texte (I, p. vii).

Cet incipit introduit une description de la vie publique « européenne » : relations internationales perfectionnées, paix relative, art militaire, hommes d'église à la tête des armées (II, 163-166). Les « usages de la vie civile » donnent le deuxième élément du tableau : habillement, circulation, habitation, richesse, manque de commodités et d'agrément. La société excessivement hiérarchisée influe sur la vie civile : « magnificence » et simplicité coexistent. Le roi de France établit des « lois somptuaires » qui entravent le progrès des arts inventés, indispensables pour le développement de l'industrie : l'orfèvrerie, les étoffes fines fabriquées de soie, d'or et d'argent (II, 166-168).

Voltaire compare ici les coutumes de différents pays européens. Il essaie de montrer que l'intérêt des monarques est de soutenir le luxe car il fait progresser l'industrie. Il relie les différentes parties traitant des usages par un leitmotiv : le présent est supérieur au passé.

Le dernier paragraphe sur les usages sert à satisfaire la curiosité du lecteur, lui montrant l'histoire de la mode de la barbe.

Cette « petite observation », ayant peu d'importance, rend en même temps possible une introduction presque solennelle pour le sujet de la deuxième partie : « Ce qui est bien plus digne de l'attention de la postérité [...], c'est la gloire des arts, qui ne passera jamais » (II, 168). Cette citation évoque la distinction que Voltaire établit entre les connaissances historiques dont nous avons déjà parlées et qui concernent les valeurs passagères et celles qui sont éternelles.

Les deux parties du chapitre n'entretiennent que des relations peu visibles. Elles sont pourtant d'une importance fondamentale pour l'historien qui veut montrer à son lecteur l'interdépendance entre l'histoire politique, quotidienne et culturelle ; et l'Italie de la Renaissance lui semble particulièrement opportune pour développer sa méthode d'écriture.

Il est intéressant de noter que Voltaire laisse pratiquement inchangée la première partie dès la genèse du texte, tandis que cette deuxième partie est complétée considérablement, l'auteur la remaniant, utilisant des textes écrits antérieurement. La moitié se compose d'additions de Voltaire, ajoutées par lui-même en 1761¹⁵. Ces textes soulignent un échange des cultures entre les divers pays européens et cet « européenisme » est considéré par l'auteur comme une marque de l'époque moderne.

Nous pouvons y saisir l'art de l'historien qui essaie dans ce chapitre, en développant sa conception historique, de donner un tableau de l'Europe dont les proportions sont consciemment équilibrées. L'Italie restera pourtant en position dominante à l'égard des autres pays. L'art italien du XVI^e siècle, dont Voltaire est un grand admirateur, reçoit de l'importance déjà par le cadre de l'histoire des usages, ce qui donne à ce tableau profondeur et contraste. Il consacre à la littérature une place excessive, et l'histoire du théâtre est très détaillée, Voltaire y mentionne même le nom des auteurs célèbres, tandis que les grandes figures des autres arts y

¹⁵ Voir les précisions dans l'introduction de Pomeau et dans ses notes (*ESM*, I, p. lxxix-lxxi et II, p. 963).

font entièrement défaut ou ne sont évoquées que par des allusions. Tout le contraire du « Chapitre des arts » où les génies célèbres sont évoqués par leur nom¹⁶. Nous devons remarquer ici un changement conceptuel dans la réflexion historique de Voltaire. Il rehausse son jugement positif sur tous les faits « modernes » : ainsi le « besoin de l'art théâtral », l'invention de l'imprimerie célébrée dès la première rédaction. Il y a, au contraire, un changement intéressant dans la représentation de l'importance de l'état des langues nationales, témoignant du fait que Voltaire choisit les rapports européens comme fil directeur dans cette partie. Comme ce phénomène n'est pas comparable dans les différents pays européens, il n'est pas particulièrement mis en relief dans le Chapitre CXXI¹⁷.

Le cadre qui sert à entourer la « gloire des arts » est fondé sur une comparaison entre la Grèce ancienne et l'Italie du XVI^e siècle afin de montrer leur similitude. Mais si le cadre souligne les ressemblances, le reste met en relief surtout les différences.

Cette deuxième partie est dominée par un leitmotiv qui était déjà présent dans la première partie et qui réalise une cohésion entre les domaines des usages et des arts : Voltaire y cherche à démontrer la supériorité de l'époque moderne sur l'ancienne.

Il commence par souligner un retour dans le domaine des belles-lettres : les Italiens ont cherché à « faire revivre »¹⁸ les arts de leurs prédécesseurs. Les hésitations de l'historien concernant l'appréciation des deux époques trahissent dès le début ses préférences : « la seule *Mandragore* de Machiavel vaut peut-être mieux que toutes les pièces d'Aristophane » (II, 168). Il reconnaît que les Italiens n'égalèrent pas les tragiques grecs et les comiques latins ne faisant que les imiter dans le domaine du théâtre. La supériorité de l'époque moderne sera ensuite démontrée par l'évocation de deux faits. Elle a donné naissance à un nouveau genre (la pastorale) et l'art théâtral est devenu européen à l'époque moderne. Cette dernière constatation permet à Voltaire de rejoindre le projet universel, négligé dans cette partie, afin de mieux montrer la grandeur de l'Italie (il mentionne l'exemple de l'Espagne et de l'Angleterre)¹⁹.

L'autre comparaison « inévitable » concerne le genre de l'épopée. Voltaire y exprime encore plus directement son enthousiasme à l'égard des modernes. Ses comparaisons sont révélatrices, les Italiens de l'époque moderne dépassent le grand modèle de l'antiquité : « Si l'on veut mettre sans préjugé dans la balance l'*Odyssée* d'Homère avec le *Roland* de l'Arioste, l'Italien l'emporte à tous égards. [...]

¹⁶ *ESM*, II, p. 168-170 et 827-833.

¹⁷ C'est le Chapitre LXXXII qui est centré sur l'importance des langues nationales (dont plusieurs parties proviennent également du Chapitre des arts) : « La langue, perfectionnée par ces deux écrivains [Le Dante et Boccace], ne reçut plus d'altération, tandis que tous les autres peuples de l'Europe [...] ont changé leur idiome » (*ESM*, I, p. 765).

¹⁸ Voltaire utilise ici deux fois ce terme qui évoque celui de la Renaissance, terme qui n'existe que depuis le début du XIX^e siècle dans la langue française.

¹⁹ Voir sur le sujet : MENANT, Sylvain, *L'esthétique de Voltaire*, Paris, SEDES, 1995. (Le quatrième chapitre, intitulé « Une esthétique théâtrale »).

Pourrait-[on] ne pas donner en tous sens la préférence au Tasse [sur Homère] » ? (II, 169, 170) Il faut noter que Voltaire considère parmi les marques de supériorité les traits qui « relève[ent] le sublime » (II, 170). A propos de l'Arioste, Voltaire mentionne aussi les défauts. Les formes interrogatives qu'il utilise dans son éloge du Tasse révèlent également ses incertitudes, tandis qu'il exprime des avis univoques en parlant d'autres genres. Il semble laisser le jugement définitif à la postérité : « Ne trouverait-il pas dans l'Italien plus de conduite, d'intérêt, de variété, de justesse, de grâces, et de cette mollesse qui relève du sublime ? Encore quelques siècles, et on n'en fera peut-être pas de comparaison » (II, 170). Notons que la comparaison entre l'*Odyssée* et *Roland* manque entièrement dans le « Chapitre des arts », l'éloge de l'Arioste est ambigu et le Tasse y est célébré uniquement comme l'inventeur de la comédie pastorale²⁰.

La comparaison entre la Grèce ancienne et l'Italie du XVI^e siècle ne se limite pas à la littérature. Voltaire présente, dans un panorama rapide, l'état des autres arts, en commençant par la peinture, l'architecture et la sculpture. Il lui semble que dans cette dernière les modernes sont restés inférieurs aux « modèles ». La supériorité des modernes est, par contre, présentée comme évidente en musique. Cette conception est encore mieux mise en relief par deux arts inventés au XV^e siècle : la gravure et l'imprimerie. L'éloge des XV^e et XVI^e siècles, consacré quasi entièrement à l'Italie²¹ est entrecoupé ici afin de témoigner de la reconnaissance aux inventeurs allemands de l'imprimerie. Un motif nouveau apparaît encore : l'importance de la diffusion de la culture. En dehors de l'art de l'imprimerie, Voltaire souligne le rôle que les académies (fondation de l'Académie française) et l'*Encyclopédie* jouent dans ce processus. Par ces exemples, il montre que les génies et les « compagnies » contribuent également au progrès (II, 171).

La gloire de l'époque moderne et celle de l'Italie sera couronnée par la présentation des sciences et de la philosophie : « Nulle vraie philosophie avant Galilée » – note Voltaire à la marge de son texte en 1769. Galilée est célébré par Voltaire comme physicien et comme philosophe. La comparaison de l'ancien et du moderne se limite ici à la constatation que la vérité était toujours persécutée (Galilée/Socrate ; II, 172).

Cette comparaison permet à Voltaire de retourner à son idée centrale. « [U]ne maladie de plus », les guerres de religions détruisent l'Europe et seule l'Italie en est exempte : « Les beaux-arts continuèrent à fleurir en Italie, parce que la contagion des controverses ne pénétra guère dans ce pays » (II, 173).

Malgré l'évocation des malheurs, il essaie de garder le ton jubilant qui domine le chapitre. Pour y arriver il reprend l'exemple qui démontre éloquemment

²⁰ Dans le Chapitre des arts, il compare l'Arioste à La Fontaine et souligne la pureté de sa langue par rapport à son « imitateur » français : « Il faut avouer que l'auteur italien l'emporte beaucoup sur le français... » *ESM*, II, p. 169-170 et 825-828.

²¹ Il est notoire que le chevalier de Jaucourt utilise l'*ESM* de Voltaire quand il rédige les articles *Italie*, *Venise*, *Florence* pour l'*Encyclopédie*. Il s'y réfère, utilise ses termes-clés ; l'idée centrale et plusieurs passages proviennent directement du Chapitre CXXI dans son article *Italie*.

la perfection de l'architecture moderne : « de l'aveu de toutes les nations, rien n'a jamais été comparable au temple principal de Rome moderne, le plus beau, le plus vaste, le plus hardi qui jamais ait été dans l'univers » – écrit-il au début de ses représentations qu'il reprend plus loin ainsi : « Dix papes de suite contribuèrent presque sans interruption à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre, et encouragèrent les autres arts : on ne voyait rien de semblable dans le reste de l'Europe » (II, 170 et 173). Cette reprise permet à Voltaire de revenir à la « gloire du génie » et de terminer le chapitre sur une pensée qui rétablit une égalité entre l'Italie moderne et la Grèce ancienne.

Mais il ne se contente pas de cette fin dans les éditions ultérieures où il complète sa réflexion par une théorie du génie. Selon le dernier paragraphe de l'édition définitive, une « centaine d'artistes », « grands hommes », « rares génies » ont travaillé ensemble pour former « ce beau siècle ». Ils sont pour Voltaire « les précepteurs de tous les temps », souvent persécutés de leur vivant, mais « la postérité les venge » (II, 173). Cette remarque de Voltaire est intéressante pour deux raisons liées à notre sujet. D'une part la conception de l'histoire oblige Voltaire à ne pas trop s'attarder à la représentation des génies en particulier, même si cela ne l'empêche pas de souligner leur importance²² et, d'autre part, il recourt de nouveau au jugement de la postérité.

L'historien essaie de définir les circonstances de la naissance du génie. Elle n'est pas nécessairement liée aux grands âges, le génie peut apparaître aussi dans les époques « barbares » ou « sauvages »²³. Mais l'« opulence » et la « commodité » lui semblent des conditions fondamentales de la floraison des arts qui suppose une coexistence des génies.²⁴ La gloire des arts est réalisée par la correspondance des arts, idée fondamentale pour l'historien : « Les beaux-arts, qui se tiennent comme par la main, et qui d'ordinaire périssent et renaissent ensemble, sortaient en Italie des ruines de la barbarie » (I, 766). Le Chapitre CXXI peut être interprété comme une illustration de cette théorie. Elle sera développée dans les ouvrages historiques que Voltaire publie comme des « suites » de l'*Essai sur les mœurs* :

On a vu une république littéraire établie insensiblement dans l'Europe, malgré les guerres et malgré les religions différentes. Toutes les sciences, tous les arts ont reçu ainsi des secours mutuels [...] Cette correspondance dure encore...²⁵

²² « tracer la marche de l'esprit humain » et « peindre, chemin faisant, les génies » – comme il écrit dans la « Lettre à M. l'abbé Dubos ». Il distingue entre les époques où les génies sont apparus et les grands âges où « la raison humaine en général s'est perfectionnée » dans *Le Siècle de Louis XIV*, in VOLTAIRE, *Œ. h.*, p. 606 et 617.

²³ L'exemple qu'il développe est celui de Shakespeare (*ESM*, II, p. 169 et 849).

²⁴ « Les richesses et la liberté y excitèrent enfin le génie, comme elles élevèrent le courage ». Il ajoute plus tard à ce passage : « C'est ce que je développerai dans le chapitre des arts ». *ESM*, I, p. 761 et 878. (Note de Voltaire provenant de 1754, citée par Pomeau.)

²⁵ *Le Siècle de Louis XIV*, in VOLTAIRE, *Œ. h.*, p. 1027 (Chapitre XXXIV, intitulé « Des beaux-arts en Europe, du temps de Louis XIV », publié par Voltaire dans la réédition de 1756, quand cet ouvrage est déjà présenté comme une continuation de l'*ESM*).

Par la dernière phrase de la rédaction définitive du Chapitre CXXI, Voltaire formule une réponse au « défi » de Rousseau, diamétralement opposé à sa théorie de l'historien des arts : « Il faut être fou pour dire que ces arts ont nui aux mœurs ; ils sont nés malgré la méchanceté des hommes, et ils ont adouci jusqu'aux mœurs des tyrans » (II, 174). Dans la version précédente, Voltaire avait fini le chapitre, au lieu de contrarier la pensée célèbre de son contemporain, en reprenant une des pensées chères de sa philosophie de l'histoire qu'il avait développée à partir de la genèse du *Siècle de Louis XIV* : « Les crimes et les malheurs ont été de tous les temps, et il n'y a que quatre siècles pour les beaux-arts » (II, 174).